

## COMMUNIQUE DE LA MAIRIE DE LOUEY

La sortie du confinement va permettre le retour progressif des salariés dans les entreprises et la réouverture des commerces.



Si les agriculteurs ont pu continuer normalement leurs travaux depuis la mi-mars, pour les autres secteurs la reprise est attendue avec impatience et les chantiers vont reprendre sans tarder sur la commune. Afin d'aider les professionnels du Pôle Santé de la commune contraints de cesser leur activité pendant cette période de confinement, il a été décidé que les loyers des mois d'avril et mai ne seraient pas

perçus.

Cette reprise s'accompagne le 12 de la réouverture de l'école pour la grande section de maternelle, les CP et les CM2. Elle semble toutefois attendue de façon ambivalente par les parents.

Car, malgré des préparatifs rigoureux, respectant les préconisations de l'inspection académique, pour l'aménagement des salles de classe, la mise en place des règles d'hygiène, et l'encadrement spécifique des enfants, il ne devrait, d'après l'enquête faite auprès des parents, y avoir qu'une quinzaine d'enfants la première semaine.

Le Directeur de l'école a communiqué à chaque famille toutes les informations pour que l'organisation se fasse au mieux, avec des arrivées et des sorties échelonnées.

La salle des fêtes a été aménagée pour accueillir les enfants qui resteront pour déjeuner. Les parents devront leur fournir le repas et les couverts nécessaires.

Dans cette période de transition, il n'y aura pas de garderie.

Masques, gel hydroalcoolique et produits de nettoyage sont prêts pour le personnel communal qui veillera au respect des règles d'hygiène et interviendra pour les désinfections tout au long de la journée.

La permanence téléphonique de la Mairie reste assurée et le traitement des demandes envoyées par mail, effectué ponctuellement.

Il est prévu d'ouvrir de nouveau le secrétariat au public à partir du lundi 25 mai, aux horaires habituels.